

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir,

Avec toute l'Equipe municipale de la commune Villers-Allerand Montchenot, je suis heureux de vous accueillir ce 9 janvier 2017 dans la salle de la mairie.

Soyez tous les bienvenus, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et d'être venus nombreux. Nous aurons une pensée pour les habitants du village qui nous ont quitté en 2016 parfois de façon très dramatique.

Le bilan de notre état civil est de 3 naissances, 40 décès et 3 mariages.

Je vous adresse, ainsi que le Conseil Municipal, à vous-même ainsi qu'à vos familles et à vos proches, à notre attentive gendarmerie de Taissy, à madame la comptable de Verzy, aux entreprises avec lesquelles nous travaillons, des vœux de bonheur et de santé, des vœux de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur, pour cette nouvelle année.

Les vœux de notre commune sont toujours une occasion particulière de réunir les nouveaux arrivants, élus, agents municipaux, associations, bénévoles. Ils nous permettent d'échanger dans un cadre convivial mais aussi de faire un tour d'horizon des moments de l'année écoulée, des réalisations sur 2016 et de vous présenter ce que nous allons entreprendre dans les mois à venir, mais aussi de rencontrer et de mieux faire connaissance aussi avec les nouveaux habitants. Bravo à vous de nous avoir choisis.

Notre équipe termine sa première moitié de mandat.

Nous gardons nos objectifs : c'est à dire préserver un patrimoine communal existant, l'entretenir, l'améliorer si possible en fonction de nos moyens.

2016 est une année de bouleversements profond du monde rural à travers l'application des lois votées du Grenelle 1 et 2, ALUR et NoTRE.

Changement de Région et disparition de notre communauté de communes qui renaît de ses cendres dans le Grand Reims. Le SYCODEC continue cependant d'assurer le ramassage des ordures ménagères

Nous faisons partie depuis le 1er janvier de la Communauté urbaine du Grand Reims. Nous sommes une des 144 communes composant cette communauté urbaine de 300 000 habitants, soit plus de la moitié des habitants du département de la Marne. Au cœur de ce bassin de vie, une cité de plus de 180 000 habitants côtoiera des villes et des villages dont les plus petits ne comptent que quelques dizaines d'habitants. Mariage espérons le heureux et équitable de l'urbain et du rural. Une nouvelle gouvernance est née, avec un Conseil Communautaire composé de 205 élus. Sa Présidente Madame Vautrin, les Vice-Présidents dont le premier Alain Toullec mairie de Rilly la Montagne et les 60 membres du bureau ont été élus ce lundi 9 janvier. Je les félicite chaleureusement pour leur élection.

Un des grand principe de fonctionnement concerne l'équité entre les communes membres, une solidarité financière intercommunale, une neutralité budgétaire et financière pour les communes et une neutralité fiscale pour 2017 pour les ménages, donc pas de hausses d'impôts locaux en 2017 pour un ménage, les taux communaux vont changer, mais, en fonction des taux intercommunaux.

L'église avait besoin d'avoir de nouveaux circuits électriques sécurisés, c'est fait. Son jardin vous accueille avec un portail rénové.

L'école a elle aussi été entretenue, repeinte avec de nouveaux meubles.

Le jardin de la mairie reçoit de très nombreux parents accompagnant leurs jeunes enfants sur l'aire de jeux. Je m'en réjouis. Ils démontrent que cette réalisation manquait. D'autres s'installent pour deviser sur la série des 10 nouveaux bancs couleur brique installés dans le village.

Un village vit, bien entendu, à travers l'enthousiasme, la générosité des bénévoles, des associations qui ont été tous invités ce soir grâce au relai que sont les présidents ou présidentes des Associations.

2016 a été une année remplie par la fête avec le concours actif du foyer des jeunes, et celle toujours fidèle et généreuse de Jean-Marie Fleury aidé de Michel Dumargne en particulier pour le feu d'artifice toujours étonnant et novateur. On attend celui de 2017 !!!

2016 le fleurissement, le carnaval, animation de Noël, ses belles décorations lumineuses annonciatrices de gelées blanches et de neige.

-La présence rayonnante du club canin qui attire de nombreux adeptes et gagnent de nombreux concours.

-Les belles performances du Tennis-club, celles régionales et nationales du CAVAM dont les sportifs portent positivement la renommée du village.

-C'est avec plaisir que l'on retrouve chaque semaine les membres de l'Association des personnes âgées, de l'école de musique que l'on invite à se manifester dans le village par un concert.

-La Récré va continuer des animations en relation avec la coopérative scolaire et les parents d'élèves. Merci à eux de jouer un rôle très actif dans l'animation du village. La présence de Maryvonne Leclerce, notre institutrice est un facteur dynamisant que nous apprécions tous.

L'association la Récré ne gère plus la bibliothèque. C'est la Communauté Urbaine qui gère cette compétence. Une nouvelle bibliothécaire est nommée : Kathy Chamoret. L'ouverture de la bibliothèque-ludothèque se fera le 1er février elle ouverte à toutes et tous. Ce service gratuit est primordial dans une commune, faites le vivre. Lisez.

-Les conférences appelées Flâneries Cérébrales de Mireille Dupouy soutenues par l'Association Montvillers. La prochaine, le 20 janvier vous emmènera à la découverte de l'architecte de Dormans Nicolas Ledoux

En 2017

La CD 26 traverse le village. C'est l'axe au cœur du village qui va de Montchenot vers Trépail. Nous allons enfouir les réseaux téléphoniques et électriques avec l'aide du SIEM et remettre dès le 20 janvier avec l'aide du SIAEP un réseau d'eau potable neuf. Le

Département assurera le revêtement bitumeux, la commune le coût des trottoirs. Nous avons surmonté un dédale administratif complexe pour parvenir à réaliser ce projet.

Toujours pas de concert prévu, faute de Régie. Il est difficile de faire un concert sans entrée payante. Il faut donc une association qui accepte de jouer ce rôle et organise pour son compte un concert. Un appel est lancé.

Notre école dépend du pôle scolaire de Rilly la Montagne et du nombre d'enfants scolarisé du secteur. Tout est lié. Le maintien de l'école reste fragile. Nous allons à petit pas chaque année l'une après l'autre. Notre estimation pour la rentrée de septembre 2017 est de 20 enfants. N'oublions pas que c'est l'Education nationale avec sa carte scolaire, qui tient l'ouverture ou la fermeture entre ses mains.

Il tient toujours à cœur au Conseil Municipal de construire un atelier municipal digne de ce nom. Le projet évolue positivement et verra le jour, espérons le, en 2017.

La rédaction du PLU, le futur plan local d'urbanisme qui se substitue au POS., a bien avancé. Le document va aboutir cette année. Vous en serez informé pour consultation et avis au cours de la seconde partie de l'année.

L'ensemble de 13 logements gérés par Plurial tarde à sortir de sa boîte. On attend avec patience les premiers signes, qui seront ceux de la démolition de l'ancienne salle des fêtes.

A plus long terme, 2020/2025, nous attendons avec impatience la mise en place du Haut Débit à 100 Mégas. Le projet est déjà lancé, relayé par la CU via la Région.

Les membres du CCAS préparent le repas des anciens prévus le 12 février.

Avec la gendarmerie et Catherine Cordier, une réflexion est portée sur le concept de Voisins Vigilants.

Nous avons un site internet magnifique. Allez sur internet suivre notre actualité sur <http://www.villers-allerand.fr> mis à jour régulièrement par Estelle Courteix et Didier de Amarin.

ou sur la page facebook »les bulles de Villers «

ou le blog « vivre à Villers-Allerand » de Jean-Pascal Caruel.

Catherine Cordier prend la parole. Les maisons les mieux décorées pour Noël ont été choisies par un jury municipal. Nous avons à honorer deux gagnants. Madame et Monsieur Nowak, rue de Montchenot et Madame Pucanja, rue Haute. Merci à eux d'avoir illuminé leur maison.

Partageons maintenant le pot d'amitié.

Wily Dubos, Maire de Villers-Allerand Montchenot